

# FOIRE AUX QUESTIONS

## RÉGIME ÉTUDIANT DE SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRES DU SÉUO



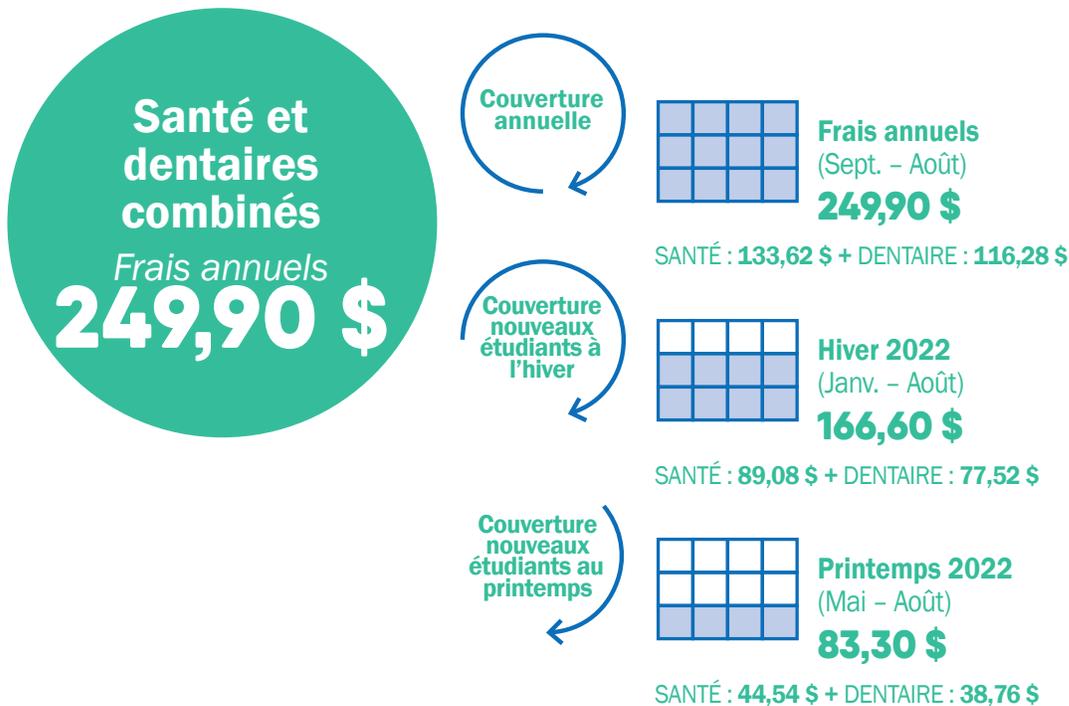
### 1. POURQUOI UN RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRES ?

De plus en plus de services de santé importants ne sont pas couverts par l'assurance maladie provinciale ou une assurance privée, comme les soins dentaires, l'assurance voyage, etc.

Pour plusieurs étudiants, il est difficile, voire impossible de payer pour ces services, ce qui conduit parfois à de sérieuses difficultés financières. Le Régime étudiant de soins de santé et dentaires, fourni par votre syndicat étudiant, comble les lacunes de ces assurances pour maximiser la couverture jusqu'à 100 %.

### 2. COMBIEN ÇA COÛTE ?

Si vous êtes admissible, les frais annuels de 249,90 \$ pour une couverture du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août seront automatiquement ajoutés à votre compte étudiant. Les étudiants débutant leurs études à l'hiver ou au printemps paient des frais calculés au prorata pour une couverture allant jusqu'au 31 août. Le Régime inclut une couverture de 12 mois pour des soins de santé, des soins dentaires, des soins de la vue, l'assurance voyage ainsi que l'accès à des ressources en bien-être avec *Empower Me* et les soins de santé virtuels fournis par Dialogue (avec la portion santé du Régime).



### 3. QUI EST INSCRIT ?

Les étudiants à temps plein ou à temps partiel du premier cycle de l'Université d'Ottawa inscrit à la session d'automne, d'hiver ou de printemps sont automatiquement inscrits au Régime étudiant de soins de santé et dentaires du SÉUO. Le Régime du SÉUO couvre également les étudiants à temps plein de l'Université Saint-Paul.

## 4. QUELLE EST LA PÉRIODE DE COUVERTURE ?

Pour les étudiants inscrits à la **session d'automne** : 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 (si vous êtes toujours aux études à la session d'hiver)

Pour les étudiants inscrits à la **session d'hiver** : 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2022

Pour les étudiants inscrits à la **session du printemps** : 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2022

## 5. QUELLE EST LA COUVERTURE ?

Le Régime inclut les avantages suivants :

- Médicaments d'ordonnance et vaccins
- Professionnels de la santé comme des psychologues, des massothérapeutes, des chiropraticiens
- Examen de la vue, lunettes et lentilles cornéennes et la correction de la vue au laser
- Soins dentaires : examens, nettoyages, plombages, extractions
- Assurance voyage en cas d'urgence médicale

Et plus encore !

## 6. VOUS AVEZ DÉJÀ UN AUTRE RÉGIME ?

Si vous avez déjà un régime, vous pouvez le combiner avec votre Régime étudiant afin d'augmenter votre protection et obtenir jusqu'à 100 % de couverture.

Un régime parental peut cesser de vous couvrir si vous avez plus de 21 ans.

## 7. PUIS-JE INSCRIRE MA FAMILLE ?

**Oui.** Vous pouvez inscrire les membres de votre famille (conjoint et enfants) au Régime en payant des frais supplémentaires aussi avantageux que les vôtres. Les conjoints de fait sont admissibles.



**AJOUTEZ UNE PERSONNE À  
CHARGE POUR  
249,90 \$**



**AJOUTEZ UN NOMBRE ILLIMITÉ DE  
PERSONNES À CHARGE POUR  
499,80 \$**

## 8. SI JE NE DÉSIRES PAS DE COUVERTURE, PUIS-JE ME RETIRER ?

**Oui.** Si vous ne souhaitez pas être couvert par le Régime, un système de retrait en ligne, accessible au début de chaque session pour les nouveaux étudiants inscrits, vous permet de vous retirer. Vous devrez fournir une preuve de couverture d'un autre régime de soins de santé ou dentaires pour compléter un retrait de la portion santé ou dentaire du Régime.

## 9. POURQUOI DOIS-JE ME RETIRER SI JE NE DÉSIRES PAS DE COUVERTURE ? POURQUOI JE NE PEUX PAS M'INSCRIRE À UNE ASSURANCE SANTÉ ET DENTAIRE DE FAÇON INDIVIDUELLE ?

Il est toujours possible de se procurer des assurances individuelles. Par contre, celles-ci présentent de nombreux désavantages :

- A —Elles sont très dispendieuses, jusqu'à 10 fois plus chères qu'un régime étudiant de soins de santé et dentaires.
- B —Elles font de la discrimination en fonction du sexe et de l'âge.
- C — Elles excluent les personnes atteintes d'une condition préexistante (celles qui ont le plus besoin d'un régime).

Par conséquent, un régime individuel de soins de santé et dentaires n'est pas une réelle solution. Seuls les régimes d'assurance collective satisfont les besoins des étudiantes et étudiants en termes de soins de santé et dentaires, et ce, à un coût raisonnable.

Un régime étudiant de soins de santé et dentaires est un investissement collectif visant à assurer une norme minimale en matière de santé pour l'ensemble de la communauté étudiante.

## 10. COMMENT PUIS-JE RÉCLAMER ?

- Par la poste, en vous procurant les formulaires de réclamation au [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca).
- Vérifiez l'état de vos réclamations en ligne et inscrivez-vous au dépôt direct sur le site Internet de votre assureur.
- Téléchargez votre carte de paiement direct pour un traitement immédiat de vos médicaments d'ordonnance.

## 11. AI-JE ACCÈS À D'AUTRES SERVICES ET RABAIS ?

**Oui.** Studentcare a développé un programme de réseaux de spécialistes de la santé qui offre des tarifs préférentiels exclusifs, en plus des remboursements de l'assureur, aux étudiants inscrits au Régime. Les membres des Réseaux Studentcare suivants accordent des rabais supplémentaires aux membres du SÉUO : vision, psychologie, physiothérapie, chiropratique, naturopathie et massothérapie.

Les étudiants couverts par le Régime santé du SÉUO ont également accès à des services additionnels : *Empower Me* et les soins de santé virtuels.

**Empower Me** (fourni par Optima Santé globale) : Un service confidentiel en santé mentale et en bien-être disponible en tout temps qui dispose de nombreux professionnels ayant des domaines d'expertise variés comme la psychologie, la psychothérapie, le travail social, la nutrition, etc. afin de soutenir adéquatement les étudiants et répondre efficacement à différents besoins.

**Soins de santé virtuels** (fournis par Dialogue) : Un service de soins de santé virtuels que vous permet de communiquer avec des infirmières et des médecins via une application mobile ou sur le web de partout au Canada.

## 12. OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATION ?

Si vous avez des questions, consultez les détails de votre Régime au [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca) ou communiquez avec Studentcare au **613 683-8511**.

